



Fiche descriptive Ramsar

Version mise à jour, date de publication antérieure: 2 février 2001

Algérie Chott Ech Chergui



Date d'inscription	2 février 2001
Site numéro	1052
Coordonnées	34°16'09"N 00°33'25"E
Superficie	855 500,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le Chott Ech Chergui est une zone très riche en ressources en eaux salées, saumâtres et thermales chaudes, il est inclus dans l'un des plus grands bassins versants de l'Algérie d'une superficie d'environ 40 .000 km². Le Chott Ech Chergui est représentatif pour la région méditerranéenne, notamment en raison de la diversification des habitats qu'il renferme. On y rencontre des halipèdes, des zones steppiques toujours vertes aux alentours du chott et des sebkhas complètement dépourvues de végétation. A ces formations végétales s'ajoutent les formations des zones humides où se rencontre une végétation purement aquatique lacustre et paludicole.

Le site comporte une forêt humide qui héberge le Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*) et la Sarcelle marbrée (*Marmaronetta angustirostris*) deux anatidés classés sur la "Liste Rouge" de l'UICN comme «espèces vulnérables». Elle abrite également une faune vulnérable comme l'Outarde houbara et la Gazelle de montagne (*Gazella gazella*).

Le Chott Ech Chergui est un refuge très important pour les oiseaux d'eau migrants et nicheurs à cause de sa situation en zone semi-désertique et steppique .

C'est actuellement l'unique site du sud de l'Algérie connu comme site d'hivernage et de nidification du Fuligule nyroca qu'on pensait plutôt inféodé au seul complexe d'El Kala : Plus d'une centaine d'individus sont régulièrement recensés en hiver et plusieurs couples en période de nidification (120 individus recensés en janvier 2000 et plusieurs couples en juin juillet 2000) .

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Ramas Hayet
Institution/agence	Conservation des Forêts de la Wilaya de Saïda
Adresse postale	Route de Tiaret, Saïda 20 .000, Algérie.
Courriel	remashayet@gmail.com
Téléphone	+21348410268
Fax	+21348410268

Compilateur 2

Nom	Bendjedda Nadjiba
Institution/agence	Direction Générale des Forêts
Adresse postale	Chemin Doudou Mokhtar - BP 232, Ben Aknoun, Alger 16036.
Courriel	bendjeddanadjiba@yahoo.fr
Téléphone	+213 23 23 82 97
Fax	+213 23 23 82 97

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2001
Jusqu'à l'année	2017

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Chott Ech Chergui
---	-------------------

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site	Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/>
(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site	Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente?	Non évalué
---	------------

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<1 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

Le chott Ech Chergui, situé sur les hautes plaines oranaises, se localise à 80 Km au Sud-Est de la wilaya de Saïda et à 530 Km au Sud-Ouest d'Alger. Administrativement, il est localisé dans la wilaya de Saïda, Daïra de Hassasna, commune de Aïn-Skhouna .

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Saïda
--	-------

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Autre système (préciser lequel ci-dessous)	Paléarctique Occidental

Autre système de régionalisation biographique

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Autres raisons

Le Chott Ech Chergui est, après Chott Djerid en Tunisie, la plus grande zone humide naturelle de ce type en Afrique du Nord. De par sa dimension, il contient de nombreux milieux d'eau douce, salée et saumâtre, voire thermale d'intérêt international au vue de la biodiversité qu'il renferme. C'est également un type de zone humide permanente assez rare située dans une région steppique et aride où l'eau est souvent temporaire.

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

- Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

- Critère 7: Espèces de poisson significatives ou représentatives

Justification

Le Chott est également riche en ichtyofaune, malheureusement encore trop peu connue, caractéristique, voire endémique (Barbus sp.).

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Carum foetidum</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NT 	<input type="checkbox"/>		Espèce endémique dont la population est en déclin en quantité et en qualité à cause de la dégradation et de la conversion de l'habitat naturel

Le chott Ech Chergui abrite des espèces végétales vulnérables, menacées d'extinction, comme c'est le cas de la forêt relique de Pin d'Alep et de la strate arbustive fortement menacée. Selon Maire (1940), cette végétation était représentée par l'association du Pin d'Alep (*Pinetum halepensis*) qui regroupait le chêne vert (*Quercus ilex*), le genévrier oxycèdre (*Juniperus oxycedrus*), le Pistachier lentisque (*Pistacia lentiscus*), le romarin (*Rosmarinus tourniforti*), *Jasmenum fruticans*. Aujourd'hui, il reste encore de ces plantes quelques vestiges dégradés. Il existe également une espèce de poirier (*Pyrus gharbiana*) signalée ici pour la première fois en 1907, cette espèce, rare dans la région, nécessite un suivi scientifique en vue de son extension dans la région. Par ailleurs, la zone abrite trois espèces caractéristiques : *Tamarix boveana*, *Tamarix gallica*, *Ziziphus lotus*.

Il existe des peuplements de tamarix sous forme de broussailles dispersées dans la partie Sud-Sud-Ouest de la zone d'épndage de Aïn Skhoua jusqu'au chott salé. Mais de manière remarquable, on y rencontre une forêt humide de tamarix plongée dans les eaux thermales qui proviennent de la source chaude de Aïn Skhoua.

La flore remarquable de la région est représentée par les espèces endémiques suivantes

- *Ephorbia guyoniana* (endémique au Sahara).
- *Holenackeria polyodon* (endémique à l'Afrique du Nord)
- *Carum foetidum* (endémique)
- *Frankenia thymifolia* (endémique à l'Afrique du Nord)
- *Tymus ciliatus* (endémique à l'Afrique du Nord)
- *Anacyclus cyrtolepidioides* (endémique)
- *Helianthemum apertum* (endémique)

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
Oiseaux																		
CHORDATA	 <i>Aves</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	 <i>Aythya nyroca</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	 <i>Marmaronetta angustirostris</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Autres																		
CHORDATA / MAMMALIA	 <i>Gazella gazella</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

Le site comporte une forêt humide qui héberge le Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*) et la Sarcelle marbrée (*Marmaronetta angustirostris*) deux anatidés classés sur la "Liste Rouge" de l'UICN comme «espèces vulnérables». Elle abrite également une faune vulnérable comme l'Outarde houbara et la Gazelle de montagne (*Gazella gazella*).

Le Chott Ech Chergui est un refuge très important pour les oiseaux d'eau migrateurs et nicheurs à cause de sa situation en zone semi-désertique et steppique .

C'est actuellement l'unique site du sud de l'Algérie connu comme site d'hivernage et de nidification du Fuligule nyroca qu'on pensait plutôt inféodé au seul complexe d'El Kala : Plus d'une centaine d'individus sont régulièrement recensés en hiver et plusieurs couples en période de nidification (120 individus recensés en janvier 2000 et plusieurs couples en juin juillet 2000) .

C'est également, sans doute, un important site de nidification et d'hivernage de la Sarcelle marbrée et de nombreux limicoles (échasse blanche, glaréole à collier, Oedicnème criard) Son rôle comme gîte d'étape, voire comme site d'hivernage importants est probable.

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
stipa tenacissima et <i>Atriplex mauritanica</i>	<input type="checkbox"/>		
<i>Artemisia herba alba</i> et <i>Atriplex mauritanica</i> etsuaeda fruticosa	<input type="checkbox"/>		
<i>juncus maritimus</i> et <i>halocnemum strobilacum</i>	<input type="checkbox"/>		
<i>Atriplex mauritanica</i> et <i>Artemisia herba alba</i>	<input type="checkbox"/>		

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Trois groupements végétaux sont rencontrés dans la région du chott Ech Chergui, ceci en plus de la végétation caractéristique des zones humides (typha, roselière, scirpes, et autres potamots, ceratophyllum et myriophyllum) : le Groupement des hautes plaines, celui des daïas, celui du littoral du chott .

Le premier groupement renferme deux associations : l'association à stipa tenacissima et l'association à Atriplex mauritanica et Artemesia herba alba . La seconde association regroupe deux sous associations : les sous associations à Artemesia herba alba et à Atriplex mauritanica et Suaeda fruticosa.

Le deuxième groupement des daïas contient deux types de végétation : ceux des sols salés et non salés . Le troisième groupement est formé de 3 sous-groupements : Juncus maritimus dans les zones constamment humides, à Halocnenum strobilacum et groupement pur à Halocnenum strobilacum.

La Végétation des zones humides du Chott Ech Chergui est encore trop peu connue dans le detail.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Marais et mares >> Sp: Marais/mares salins/saumâtres	sebkha	1		Unique
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Marais et mares >> Ss: Marais/mares salins/saumâtres/alcalins saisonniers/intermittents		2		
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/mares d'eau douce permanents		3		
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Xf: Zones humides d'eau douce dominées par des arbres		4		
Eau douce, saline, saumâtre ou alcaline > Géothermique >> Zg: Zones humides géothermiques		4		

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Euphorbia guyoniana</i>		endémique au Sahara
<i>Frankenia thymifolia</i>		endémique d'Afrique du Nord

4.3.2 - Espèces animales

<aucune donnée disponible>

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Csa: Méditerranéenne (Doux, été brûlant)

Etage bioclimatique semi-aride à hiver froid et été chaud . La température moyenne annuelle est de l'ordre de 14,8°C, le mois le plus chaud étant Juillet, avec une température moyenne de 26,3°C et une température maximum de 35,3°C . Le mois de Janvier est le plus froid avec une moyenne de 6,1°C et une moyenne des minima de 0,2°C. L'hiver compte 6 jours de neige en moyenne et la région est caractérisée par une forte évaporation qui atteint 2150 mm/an . Enfin, on enregistre des gelées hivernales et printanières sur un total de 48 jours par an. La pluviométrie moyenne annuelle est de 276 mm répartie sur 47 jours . L'Humidité relative moyenne de l'air varie de 74,5 % en Décembre à 37 % au mois de Juillet . La moyenne minimale étant de 14,6% en Juillet alors que la maximale atteint 94,7% . Cette région est soumise à des vents très violents qui soufflent du Nord-Ouest en hiver et du Sud en été . Les siroccos sont fréquent et durent 22 jours par an en moyenne.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

4.4.3 - Sol

Mnéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Les sols de cette région appartiennent aux types désertiques, squelettiques et steppiques à texture légère et légèrement saline, ils sont couverts d'une végétation dégradée représentée par d'immenses plages de salsolacées .

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau souterraine	<input checked="" type="checkbox"/>	inconnu
Alimenté par les précipitations	<input type="checkbox"/>	inconnu

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimente l'eau souterraine	inconnu
Vers un bassin versant en aval	inconnu

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Le Chott Ech Chergui est un bassin fermé, formé de reliefs peu accusés. La hauteur moyenne des eaux est de 250 mm environ, dont une partie s'infiltré dans le sol et, par des circulations souterraines, tend à gagner la partie basse de la cuvette. Les terrains argilo-sableux qui surmontent les calcaires créent, d'autre part, un obstacle à la sortie des eaux. On distingue des sources d'eau qui coulent toute l'année et forment des mares à biotopes spécifiques.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

(ECD) Température de l'eau

4.4.6 - pH de l'eau

Alcaline (pH>7,4)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Mxohaline(saumâtre)/Mxosaline (0.5-30 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Euhaline/Eusaline (30-40 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

Veuillez fournir d'autres informations sur la salinité (optionnel):

Les eaux sont en général thermales, la minéralisation est supérieure à 1 g/l, sans toutefois dépasser les 2 g/l ou 3 g/l. Le profil chimique est formé de chlorure de sulfate et de calcimagnésium avec une température variant de 20° à 40°C . Les eaux de forages sont plutôt saumâtres .

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

La région du Chott Ech Chergui renferme deux localités, la commune de Aïn Skhouna et le village de Dayet Zeragett . On y trouve quelques activités comme le pastoralisme, l'agriculture et le tourisme, l'activité dominante étant marquée par l'élevage . Le thermalisme, quant à lui, est encore trop peu mis en valeur à l'heure actuelle.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	

Dans le site: 1000s

En dehors du site: 1000s

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

La région du chott Ech Chergui renferme deux localités, la commune de Aïn Skhouna et le village de Dayet Zeragett . On y trouve quelques activités comme le pastoralisme, l'agriculture et le tourisme, l'activité dominante étant marquée par l'élevage .

Le périmètre de Dayet Zeragett a connu au cours de ces dernières années une étude approfondie sur le système d'irrigation pour l'exploitation de terrains agricoles .

Ce projet d'irrigation sera alimenté par les forages se trouvant dans la zone de Ain Skhouna .

Durant les deux dernières années les services agricoles ont réactivé le périmètre par l'installation de système d'irrigation approprié afin d'augmenter la production agricole et subvenir au besoin de la population rurale.

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Le thermalisme, quant à lui a connu ces dernières années un développement et ce par la construction d'un El Hammam accompagné d'un hôtel.

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Les terres du Chott Ech Chergui sont des terrains domaniaux appartenant à l'Etat (domaine de l'hydraulique, régi par le Code de l'Eau) , alors que les régions avoisinantes sont des terres de parcours de type domaniaux appartenant également au domaine de l'Etat.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Conservation des Forêts de la Wilaya de Saïda

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Conservation des forêts de Saïda

Adresse postale: Route de Tiaret, Saïda 20 .000, Algérie.

Adresse de courriel: cfw.saida@dgf.org

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Élevage d'animaux et pâturage			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Prélèvement de plantes terrestres			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Sécheresses			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Les sols de cette région sont occupés par l'élevage camelin, bovin et surtout ovin . Les alentours du chott sont des terrains steppiques renfermant l'Alfa, l'Armoise, le sparte et et le harnel. On y rencontre aussi quelques rares pratiques agricoles exercées par des riverains aux abords de forages anciens issus de la nappe albienne.

Parmi les facteurs défavorables affectant les caractéristiques écologiques, on note le surpâturage, le braconnage, la désertification, l'incinération du tamarix et les coupes de bois pour des besoins en bois de chauffage encore fort demandé dans la région .

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
none			entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

<aucune donnée disponible>

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Activités anthropiques

Mesures	état
Recherche	Appliquées
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées
Régulation/gestion des activités récréatives	Appliquées

Autre:

Education et Sensibilisation:

La commune de Aïn Skhoua renferme deux écoles primaires et un C .E .M en plus d'une Maison de Jeunes, seuls ces établissements jouent un rôle dans la sensibilisation des enfants et des jeunes de cette localité sur les problèmes liés à l'environnement et sur la protection et la conservation des milieux humides.

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Il existe au niveau de la commune de Aïn Skhoua une station de recherche scientifique, de l'Institut National de Recherche Forestière, qui s'occupe de la recherche forestière . Cette station met en application les expérimentations dans la zone de Faïd Rmel distante de 5 Km de la commune de Ain Skhoua, les expériences on cours s'intéressent à la populiculture (culture du peuplier) qui ont donné de bons résultats . Plusieurs expériences ont été menées dans cette zone en matière de développement des plantation fourragères pour la valorisation des parcours .

5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Pas de besoin identifié

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Oiseaux	Appliqué

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

REBHI B. (1999). Document sur les données naturelles du Chott Chergui
MOHAMEDI M. et CHABANI M. (1998) . Thèse d'ingénieur d'Etat en hydraulique « Alimentation en eau potable de la daïra de Marhoum à partir du Chott Chergui.
MORSLI. F, BOUYACHE et LECHKAB.T. (1998). Résultats préliminaires sur le comportement de différentes espèces de peupliers.
Etude générale de l'impact de la région de Aïn Skhoua (1987) : Document élaboré par l'Institut National de la Recherche Scientifique.
MAIRE, R (1925). Etude sur la flore et la végétation du Sahara Central, Bull. Soc.Nat. Afr. Nord.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<no file available>

<aucune donnée disponible>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Chott Echergui (Medjahdi Lahouari, 15-01-2015)



Chott Echergui (Conservation des forêts de Saïda , 08-06-2011)



Chott Echergui (Conservation des forêts de Saïda , 08-06-2011)



Chott Echergui (Conservation des forêts de Saïda , 08-06-2011)



Chott Echergui (Conservation des forêts de Saïda , 08-06-2011)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<no file available>

Date d'inscription 2001-02-02